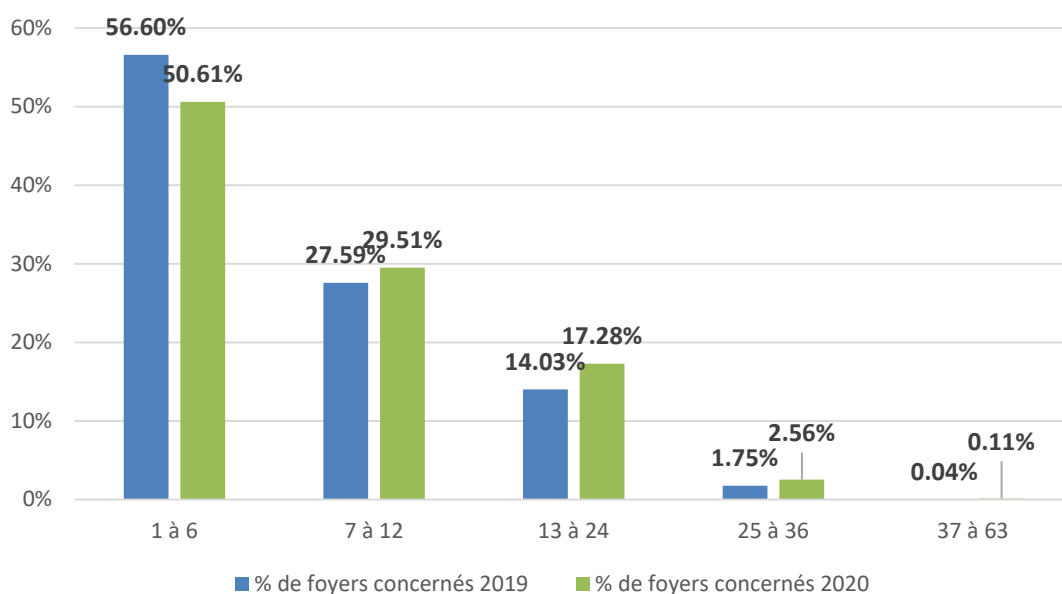


Relatif à la page 9 du chapitre «Collecte des déchets ménagers»

→ Répartition des PARTICULIERS suivant le nombre de levées en ORDURES MÉNAGÈRES



Le pourcentage de foyers présentant leur bac noir entre 1 à 6 fois dans l'année a diminué de 6 % entre 2019 et 2020 (2 % d'augmentation entre 2018 et 2019). Le nombre de foyers, ayant présenté au moins une fois leur bac dans l'année, a augmenté de 47,5 % (15 807 usagers en 2019 à 23 321 usagers en 2020). **31,3 % des usagers particuliers ayant un bac 120 L ont effectué plus de 7 levées dans l'année** (et sont facturés d'une part variable sur leur redevance 2020), contre 14,43 % dotés d'un bac 180 L.